

Le logement—Loi

... le bill dont la Chambre est saisie en deuxième lecture vise à alléger les graves difficultés qu'éprouvent de nombreux Canadiens à se trouver et à garder un logement à un prix abordable.

Le ministre a ajouté que le bill:

... nous accorde l'autorité législative nécessaire pour lancer le programme canadien de renouvellement des hypothèques.

Notez bien qu'il s'agit d'un «programme de renouvellement», monsieur l'Orateur. Voici la suite:

il permet au gouvernement d'agir plus efficacement afin de stimuler la construction de logements locatifs et il offre de nouvelles formes d'aide aux jeunes familles qui achètent leur première maison.

Ce sont des propos optimistes. Nous sommes habitués à entendre des propos optimistes dans la bouche des ministres. A la longue, cet optimisme s'avère malheureusement non fondé d'habitude.

Il y a des années—je suis ici depuis un certain temps—le gouvernement prétendait qu'il allait juguler l'inflation. Noble propos, monsieur l'Orateur. Le gouvernement annonçait à grand renfort de publicité qu'il allait s'attaquer aux causes de la montée des prix qui faisaient de grands ravages dans le pays. Dans presque tous les budgets qui ont été présentés depuis lors, il y avait des termes analogues; la forme était peut-être différente, mais l'idée était analogue.

Nous avons également entendu des ministériels déclarer que le gouvernement était en train de vaincre le chômage, et toutes les fois que le gouvernement a présenté un budget ces dernières années, il n'a pas manqué de répéter qu'il était en train de terrasser le démon du chômage. Nous l'avons également entendu affirmer qu'il allait aider les agriculteurs à traverser les temps difficiles qu'ils connaissent actuellement. Nous savons ce qui est arrivé. Je souviens que le gouvernement a tenu maints propos analogues qui, en fin de compte, n'ont abouti à rien. Au lieu de s'améliorer, les choses se gâtent, et nous savons quel sommet l'inflation atteint actuellement. Nous savons également quel niveau le chômage atteint actuellement. Par ailleurs, nous savons avec quels problèmes les agriculteurs et les petits entrepreneurs sont aux prises à l'heure actuelle. Au lieu de s'améliorer, les choses se gâtent. Les députés ministériels se contentent de rire et de plaisanter. Les voilà qui recommencent. Je me demande ce qu'il faudra pour les remuer un peu et pour qu'ils montrent au moins un peu de compassion et de compréhension à l'égard des problèmes qui confrontent les Canadiens aujourd'hui.

● (2140)

Se nourrir, se vêtir et se loger, voilà les trois grands besoins fondamentaux de l'humanité, et si l'on songe à notre climat, on comprend facilement que bien se loger est une question de survie. Pouvoir se loger est un droit, mais malheureusement ce n'est pas un droit inscrit dans la chartre, grâce à l'insistance du Nouveau parti démocratique qui, semble-t-il, en a fait une condition de son appui au projet constitutionnel. Le gouvernement ayant cédé, il n'a pas voulu garantir le droit de posséder une maison ou une propriété.

M. Cosgrove: Cette question là relève des provinces.

M. Patterson: Si le gouvernement a décidé, sans aucun doute pour des motifs politiques, de ne pas garantir le droit à la propriété, il reste que, depuis des générations, les Canadiens rêvent de posséder une maison et un grand nombre y aspire toujours aujourd'hui. Ce fut l'une des raisons qui, il y a bien des années, a attiré mes parents vers cette terre de promesses. L'occasion leur paraissait favorable de posséder une meilleure

propriété, de gagner leur vie, d'élever une famille et de bâtir un pays. Je suppose que des centaines de milliers d'autres partout dans le monde ont été attirés au Canada pour la même raison. Aujourd'hui, ces attraits semblent vouloir disparaître.

Selon un autre rapport, on songeait à pénaliser l'effort, l'initiative et les sacrifices consentis par les propriétaires en taxant la valeur locative de leur maison pour accroître les recettes du gouvernement. Ce serait un geste tout à fait répréhensible. C'en serait fini du rêve et du désir de posséder une maison. Ce serait la fin des espoirs des propriétaires, puisque l'on confisquerait le fruit de leur labeur, gage d'un foyer stable. Ces deux éléments, soit le refus de garantir le droit à la propriété et le projet d'imposer la valeur locative d'une maison occupée par son propriétaire, pourraient faire douter, et bien davantage, des intentions du gouvernement vis-à-vis de l'accession à la propriété.

Ces sombres perspectives montrent bien combien le gouvernement est hypocrite. Nos vis-à-vis parlent bien de vouloir aider les gens à posséder une maison mais, par contre, ils refusent de garantir le droit à la propriété, et qui plus est, ils envisagent de taxer la valeur locative des maisons. Le gouvernement envisage de prélever des impôts sur ce que des Canadiens ont économisé, sur ce qu'ils ont sacrifié afin de se bâtir un capital. Les gens seront pénalisés pour être devenus propriétaires.

L'auteur d'un article paru il n'y a pas longtemps prétendait que le principe même de la propriété était dépassé. Je crois que quelqu'un en a parlé ce soir. Quelqu'un d'autre a dû lire l'article. Pour ma part, j'estime que la propriété reste une aspiration souhaitable et légitime et qu'au lieu d'être rejetée et écartée, elle devrait être encouragée. Je crois que le fait de posséder une maison procure un sentiment de réussite, de la satisfaction et de contentement. Après tout, qu'est-ce que vaut la vie si on éprouve ni fierté, ni satisfaction et ni contentement. Plutôt, les gens vivent dans la crainte et l'angoisse car ils sont sur le point de perdre ce pourquoi ils ont travaillé avec acharnement et ils risquent de se retrouver au point où ils en étaient il y a quelques années, c'est-à-dire au point de départ.

Même si je crains que les mesures proposées dans le projet de loi ne soient pas aussi efficaces que veut nous le faire croire le ministre, je suppose qu'elles valent mieux que rien. Mon manque d'enthousiasme repose sur le fait que l'orientation qu'a donnée le ministre des Finances (M. MacEachen) dans son budget à la politique gouvernementale, aura des répercussions extrêmement néfastes sur la situation du logement et étouffera pratiquement tout avantage que pourrait éventuellement procurer la mesure à l'étude.

Il a été question dans ce débat des deux considérations fondamentales dont il faut tenir compte en matière de politique du logement, dont la première est celle de la disponibilité des logements. On nous affirme qu'on a besoin au Canada de 220,000 nouveaux logements par année. En 1980, on construisait seulement 159,000 unités et, en 1981, à peine 178,000. D'après les dernières prévisions du Conference Board—parues en novembre 1981—il sera construit en 1981 seulement 180,000 unités. Cela signifie que nous aurons un arriéré d'environ 143,000 logements sur une période de trois ans.